

## Sondage sur le plagiat, retour

Par *Étienne Gendron*

On entend souvent que cette session fut «hors de l'ordinaire». Ce cliché sibyllin, utile dans les conversations et utilisable à toutes les sauces, cache cependant d'importantes difficultés qui alourdissent le travail des enseignants, autant émotionnellement qu'intellectuellement. Cette réalité, c'est celle de la fraude intellectuelle, de la tricherie et du plagiat. Déjà épidémique avant le contexte de pandémie, le plagiat a toujours été sous-estimé, gommé par le manque d'outils afin de le repérer et une panoplie de mesures moyennes qui deviennent la seule alternative tant la paraphrase excessive, la copie et le «prêt-à-écrire» sont répandus. La COVID-19 met en lumière l'importance de l'encadrement pédagogique de l'enseignant dans la prévention du plagiat, car le recours à ce dernier fut plus fréquent que jamais lors de la session qui vient de se conclure.

Pour dresser un état de la situation, votre exécutif syndical a pris l'initiative d'aller directement à la source la plus au fait de cette problématique : les enseignants. Nous avons diffusé en début de semaine un sondage sur le sujet, et le corps enseignant a répondu en grand nombre et ce, en dépit de la fin de session et des corrections, preuve que le problème soulève l'intérêt. Au total, nous avons reçu en date du 12 juin 117 réponses sur un peu plus de 500 membres du syndicat, ce qui est plus qu'acceptable en termes d'échantillon. Les réponses proviennent d'ailleurs d'une grande variété de milieux, autant techniques que pré-universitaires, avec une représentation importante des départements de français, sciences humaines, philosophie et mathématiques.

Une analyse plus fine des résultats à l'automne et un croisement des données nous permettront dans un avenir rapproché de raffiner nos interprétations, mais pour l'heure, voici quelques constats bruts :

- Le plagiat touche une majorité des répondants, qu'il s'agisse de cas avérés ou de soupçons (qui demandent tous les deux du temps et des vérifications). Au total, 44.4 % des enseignants nous disent avoir été confrontés au plagiat. À ce pourcentage s'ajoutent les 31.6 % qui n'ont pu confirmer leurs intuitions, mais qui ont dû y consacrer travail et effort. Il est donc clair que le plagiat n'est pas un problème mineur et exceptionnel, mais bien une réalité endémique difficile à contourner.
- En termes du nombre de cas avérés, les nombres plus «extrêmes» (7 copies plagiées, voire plus) restent petits, mais significatifs. 9 % des répondants rapportent avoir eu 7 cas ou plus de plagiats confirmés, alors que 75 % du total se divise également entre ceux qui n'ont aucun cas confirmé, et ceux qui ont dû traiter entre 1 et 3 cas. Il reste que pour en arriver à ce nombre, il a fallu des vérifications. Plus du quart des enseignants ont dû vérifier 10 copies ou plus qui laissaient paraître des signes de plagiat, et 12.5 % du total de tous les répondants ont dû enquêter sur 20 cas ou plus. Disons seulement que ce sont des nombres qui donnent à réfléchir.
- Sans surprise, les travaux écrits sont les plus susceptibles aux cas de plagiat selon ce que nous relaient 61.4 % des répondants, qu'il s'agisse d'analyses de texte, de travaux de recherche ou de dissertation. Les examens suivent de près et furent mentionnés par 50 %

- des répondants. Il est fort probable que le contexte de l'enseignement en non-présentiel a joué un rôle, autant en facilitant les stratagèmes de partage des réponses qu'en rendant plus ardue la surveillance des étudiants.
- Les plateformes informatiques ne se sont pas révélées être un rempart contre la fraude et la tricherie. Au mieux, elles offrent des moyens pour le soupçonner (ex : heures de remise des réponses qui coïncident.) 35.2 % des enseignants touchés par le plagiat nous indiquent que Moodle était la plateforme utilisée pour leurs examens.
  - Sur le plan des tactiques, rien de nouveau sous le soleil pour les travaux écrits. Plusieurs enseignants ont confirmé que les vieux classiques (mauvaise utilisation des notes de référence, paraphrase excessive et copie pure et simple) sont encore bien vivants. Ce qui est plus préoccupant, c'est que 26.1% des répondants soulignent la rédaction d'un travail par un tiers, que ce soit l'achat d'un travail ou la rédaction par un proche. Toutefois, la tactique qui fut mentionnée dans une vaste majorité des sondages (78.4 %) est la communication et la collaboration entre étudiants. Là se trouve le noeud du problème : comment contrôler l'environnement lors des évaluations ? Le faire à distance relève de l'exploit.
  - Donnée instructive : 89.9 % des enseignants qui ont été confrontés au plagiat (ou à des soupçons) ont jugé préférable de ne pas rapporter les cas à la direction. Pour expliquer ce nombre très élevé, plusieurs raisons sont évoquées en parallèle, notamment :
    - 55.7 % des enseignants ont préféré utiliser des mesures moyennes, soit en pénalisant autrement, soit en adaptant leurs critères de correction. Ces mesures se sont parfois accompagnées de sensibilisation sur le plagiat. Le contexte exceptionnel a été évoqué à quelques reprises.
    - 16.4 % des enseignants ont admis que les cas trop nombreux les ont poussés à ne pas systématiquement les rapporter. Certains se sont rabattus uniquement sur les cas évidents, avec des preuves béton. Le manque de temps, souvent mentionné lui aussi (22.8 %), est probablement un facteur.
    - Il semble que le rapport de confiance avec la direction sur la gestion du plagiat ne soit pas solidement établi. 30.4 % des répondants ont partagé qu'ils préféreraient ne pas rapporter les cas de plagiat car ils ne sentaient pas de soutien de la part de la direction. Sans être la majorité, cette proportion est trop importante pour être ignorée.
    - L'un des facteurs souvent évoqués fut le manque de preuve, ou la difficulté dans le contexte de l'enseignement en non-présentiel de confirmer un cas de plagiat hors de tout doute. 22.8 % des enseignants ne se sentaient pas en mesure de prouver solidement les cas de plagiat. Encore une fois, un enjeu qui n'est pas vécu par la majorité des enseignants sondés, mais qui est significatif pour un nombre non négligeable de nos membres.
  - 45 répondants ont pris le temps d'écrire des commentaires supplémentaires. Ceux-ci font état de la lourdeur du processus de vérification, du manque de temps, du désarroi face à la quantité de cas, du regain d'ingéniosité des étudiants dans le plagiat et du manque de sensibilisation. Dans l'ensemble, ils reflètent la plupart des résultats du sondage.

Au final, ce sondage met en lumière à quel degré nous avons dû faire rempart de nos corps et de nos têtes face à la problématique du plagiat cet hiver. Le contexte d'exception et les difficultés

d'adaptation nous ont parfois aidés à accepter les compromis que nous avons dû faire afin de conclure la session sans sacrifier notre bien-être. Il n'en reste pas moins que les angoisses vécues furent réelles, de même que le temps qui a été sacrifié. Il reste à voir comment la direction compte répondre à ce besoin qui n'est pas un caprice, mais bien un enjeu au cœur de la profession que nous exerçons.